

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DATE DU COMITÉ SYNDICAL

4 décembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE

30

PRESENTS

21

VOTANTS

25

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 25 | 0 | 0 |

N°

617

OBJET :

Signature de la convention avec l'ARCA relative aux modalités de soutiens complémentaires des petits aluminiums

L'an deux mille vingt et trois (2023), le quatre décembre (4) à 18H00, le Comité Syndical, légalement convoqué en date du 22 novembre 2023, s'est réuni dans les locaux du SYVALOM, sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN,

Étaient présents les membres titulaires suivants :

Mesdames Martine BOUTILLAT, Nathalie COUTIER, Anne-Laure WERBROUCK, et Messieurs Roland BOULARD, Philippe CAPLAT, Michel COURTEAUX, Christian COYON, Augustin DELAVENNE, Thierry DUPONT, Yves GERLOT, Fabrice HUBERT Pascal LEFORT, Pascal LORIN, Didier NOBLET, Pascal PERROT, René SCHULLER, Alphonse SCHWEIN, Julien VALENTIN, Patrick VIÉ,

Étaient présents les membres suppléants suivants :

Éric CHAVROU (Suppléant de Mr FORMET), Liliane MARTIN (Suppléante de Mr JESSON)

Étaient représentés :

Romain DESANLIS (Pouvoir à Mr NOBLET), Olivier SOUDANT, (Pouvoir à Mr VIÉ), Patrice VALENTIN (Pouvoir à Mr DUPONT), Jean-Marie VIEVILLE (Pouvoir à Mr LORIN),

Étaient excusés : Anne DESVERONNIERS, Valérie MORAND, Bruno ROULOT,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN.

Julien VALENTIN, Président du SYVALOM, rappelle aux membres du Comité Syndical que le SYVALOM a contractualisé pour la reprise des petits aluminiums en 2023.

Citeo/Adelphe a lancé en 2014 un Standard Expérimental relatif aux emballages et objets en aluminium rigides et souples issus de la collecte séparée et extraits sur refus de tri, visant à soutenir le tri et le recyclage des petits déchets en aluminium. Ainsi jusqu'en 2018 cette catégorie faisait partie d'un standard expérimental distinct du standard Aluminium issu de collecte séparée.

Suite aux résultats concluants des expérimentations sur les centres de tri pilotes et de la pertinence du déploiement du Standard Expérimental sur plusieurs centres de tri du territoire, le flux des petits aluminiums et souples est officiellement intégré au sein du standard Aluminium issu de collecte séparée à partir du 1er janvier 2019.

L'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium (ARCA) a pour objectif d'étendre la filière de recyclage et de recycler toutes les capsules de café en aluminium en développant les points de collecte et en œuvrant à la poursuite du déploiement de la collecte dans les poubelles de tri sélectif.

Les tonnes d'aluminium du flux petits aluminiums et souples du standard Aluminium issu de collecte séparée qui auront été prises en compte dans le calcul du soutien versé par Citéo/adelphe feront l'objet d'une dotation complémentaire.

Cette dotation s'élève à trois cents euros (300 €) par tonne recyclée et soutenue financièrement par Citéo/Adelphe conformément aux flux petits aluminium issu de collecte séparée. Cette dotation sera appliquée sur l'assiette définie par la convention.

La convention entre en vigueur au 1^{er} janvier 2023 et est conclue jusqu'au 31 décembre 2023.

Vu la délibération n°609 du 25/09/2023,

Vu la Convention de reprise des petits aluminiums avec CITEO/ADELPHE,

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Président à signer la convention avec l'ARCA relative aux modalités de soutiens complémentaires des petits aluminiums

Extrait certifié conforme
La Veuve, le 4 décembre 2023

Le Président



Julien VALENTIN